



Vol des objets de valeur de 200 euros

Par **madmike**, le **15/11/2009** à **19:20**

Bonjour,

Je dois me présenter devant le délégué du procureur en vue d'une composition pénale, j'ai voler une calculatrice et 3 stylos de l'hypermarché carrefour, ces objets coutent 200 euros, je n'ai pas de casier, je voudrais savoir qu'est ce que je risquerais ?